

LETTRE D'ENGAGEMENT ÉVÉNEMENT À AMBITION DURABLE

Sommet sur l'énergie nucléaire 10 mars 2026



Dans le cadre de l'organisation du Sommet sur l'énergie nucléaire du 10 mars 2026, le Secrétariat général du Sommet (SG SEN) s'engage à organiser un événement s'inscrivant dans une démarche sociale et environnementale responsable.

Afin de mettre en oeuvre une politique RSE efficiente, le SG SEN a souhaité candidaté à la labellisation LEAD, Label Événement à Ambition Durable. Cette démarche vise à structurer, formaliser et démontrer les pratiques responsables mises en oeuvre pour l'organisation du Sommet, dans une logique de résultats mesurables, de traçabilité des actions et d'amélioration continue, adaptée au périmètre et aux contraintes d'un événement institutionnel international.

L'engagement du SG SEN s'articule autour des trois ambitions du Label LEAD, traduites en objectifs opérationnels, indicateurs de suivi et preuves associées, tels que définis dans le plan d'action LEAD du Sommet.

1. AMBITION ZÉRO DÉCHET

Contribution à l'Objectif de développement durable n°12 : Consommation et production responsables

Le Secrétariat général du Sommet (SG SEN) s'engage à limiter la production de déchets et à en assurer une gestion responsable, en s'appuyant prioritairement sur les dispositifs existants du site accueillant l'événement et de ses prestataires, dans une logique de maîtrise des flux, de traçabilité et de valorisation, adaptée au périmètre du Sommet.

1.1 Éco-conception et limitation à la source

La conception du Sommet repose sur une approche volontairement sobre, rendue possible par les engagements portés par le MEAE et par le choix de partenaires et de fournisseurs déjà engagés dans des démarches responsables. Cette approche vise à limiter la production de déchets dès la phase de conception, notamment au travers des choix suivants :

- Choix d'un lieu engagé et de proximité, labellisé HQU et HQE disposant d'infrastructures pérennes limitant les besoins d'installations temporaires : la Seine Musicale.
- Passation de marchés publics intégrant des exigences RSE, avec environ 50% de prestataires certifiés ISO 20121 ou disposant d'un label équivalent
- Limitation des achats spécifiques à l'événement, par le recours aux équipements et infrastructures existants du site et avec un objectif de 80 % de matériaux loués.
- Absence de goodies, afin d'éviter toute production de déchets non essentielle.

1.2 Gestion et valorisation des déchets

La gestion des déchets du Sommet repose sur des dispositifs opérationnels existants, éprouvés et structurés, pilotés par les prestataires du site.

- Les opérations de tri sont assurées par les équipes de GSF, puis confiées à la société TRI'O, prestataire engagé dans l'insertion professionnelle, en charge de la collecte, du regroupement et de l'orientation des déchets vers les filières adaptées.
- Les déchets sont ensuite pris en charge par Veolia, via un centre de tri disposant de bennes dédiées (bois, textiles, tissus techniques, etc.) pour en assurer la valorisation.
- Un reporting mensuel des matières collectées est réalisé par les prestataires, permettant un suivi global des flux à l'échelle du site.
- Le prestataire de restauration Kaspia applique une politique de tri conforme à aux exigences en lien avec la norme ISO 20121, contribuant à la cohérence

globale du dispositif.

1.3 Limitation des produits à usage unique

Le recours aux produits à usage unique est fortement limité, dans le respect des contraintes opérationnelles et sanitaires du site et de l'événement.

- La restauration s'inscrit dans une politique "zéro déchet" portée par le traiteur Kaspia, pour les formats concernés.
- L'utilisation de contenants jetables est encadrée, avec un recours prioritaire aux alternatives durables, environ 90 % de la vaisselle utilisée est réutilisable.
- Les produits de nettoyage et de désinfection sont fabriqués directement sur site, grâce à une centrale de production internalisée par La Seine Musicale, située dans les sous-sols. Ce dispositif permet :
 - de limiter les emballages
 - de réduire les flux de produits conditionnés
 - et de maîtriser les consommations.

1.4 Prévention du gaspillage et valorisation des surplus

Le risque de gaspillage alimentaire est limité par la faible volumétrie de restauration et par une anticipation fine des besoins.

- Les quantités sont ajustées au plus près des besoins des invités et en lien avec les prestataires concernés.
- Les éventuels surplus alimentaires sont orientés vers une solution de distribution SAVR au besoin et lorsque les conditions sanitaires le permettent.
- Les biodéchets et déchets organiques sont intégrés aux filières de traitement et de compostage du site, notamment pour les déchets verts, qui font l'objet d'une valorisation locale.

2. AMBITION BAS CARBONE

Contribution principale à l'ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

Le Secrétariat général du Sommet (SG SEN) s'engage à mesurer, limiter et analyser l'empreinte carbone du Sommet, dans une approche proportionnée, transparente et compatible avec les contraintes d'un événement institutionnel international, en s'appuyant sur les dispositifs existants du site et les leviers d'action réellement mobilisables.

2.5 Mesurer l'empreinte carbone de son évènement

Afin de disposer d'une vision objectivée des impacts du Sommet, le SG SEN met en œuvre une mesure de l'empreinte carbone de l'évènement.

- Un bilan carbone simplifié est réalisé à l'aide de l'outil dédié Climeet, couvrant les principaux postes d'émissions :
 - déplacements des participants et prestataires
 - restauration
 - prestations techniques
 - gestion des déchets
- Le périmètre, les hypothèses retenues et les limites méthodologiques sont formalisés et documentés, afin de garantir la transparence de l'exercice.

2.6 Minimiser l'empreinte carbone de son évènement

Le Secrétariat général du Sommet (SG SEN) privilégie des actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, intégrées aux choix organisationnels du Sommet et adaptées à son périmètre. À ce titre, les actions suivantes sont mises en œuvre :

- Sensibilisation des participants et des parties prenantes aux modes de transport bas carbone, notamment par des communications dédiées en amont de l'évènement.
- Choix d'un site engagé sur les enjeux environnementaux, disposant :
 - d'une gestion énergétique performante,
 - d'une production d'énergie photovoltaïque, notamment grâce à une voile photovoltaïque intégrée,
 - d'infrastructures favorisant les mobilités douces (station Vélib', emplacements vélos, accès en transport en commun),
 - d'un label biodiversité et de dispositifs de gestion durable des ressources.
- Recours prioritaire à des prestataires locaux et permanents, afin de limiter les déplacements, le transport de matériel et le fret associé à l'évènement.
- Recours en priorité aux équipements du site et à de la location.

2.7 Contribution à la résilience climatique

- Dans la continuité des précédents sommets, une contribution à la résilience climatique est envisagée, notamment au travers de projets de contribution carbone mis en œuvre à l'échelle locale, en cohérence avec le périmètre et les impacts de l'évènement.

2.8 Alimentation à impact carbone réduit

Le Sommet s'appuie sur un traiteur certifié ISO 20121, engagé dans une démarche de restauration responsable, faisant de l'alimentation un levier structurant de réduction de l'empreinte carbone de l'événement. Ces engagements sont formalisés et intégrés à l'offre de restauration proposée aux participants. Les objectifs suivants sont poursuivis :

- 70 % de fournisseurs locaux
- 80 % de produits de saison
- 30 % de menus végétariens
- 20 % de produits sont issus de l'agriculture biologique ou disposant d'un label équivalent.

3. AMBITION IMPACT SOCIAL POSITIF

Contributions ciblées aux ODD 5 : Égalité entre les sexes, ODD 8 : Travail décent, ODD 10 : Réduction des inégalités

3.9 Participer à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

Le Sommet s'inscrit dans un environnement de prestataires engagés en faveur de l'insertion professionnelle et de la diversité des profils.

- Plusieurs prestataires permanents du site mobilisés pour l'événement (maintenance, sécurité, propreté, régie) s'appuient sur des équipes comprenant des salariés issus de parcours d'insertion, de publics éloignés de l'emploi ou de l'immigration.
- Le prestataire de restauration Kaspia applique dans sa politique RSE une démarche d'insertion avec l'intégration au labo de profils issus d'Aubervilliers et éloignés de l'emploi.
- Ces dispositifs contribuent à l'emploi local et à la valorisation de parcours professionnels diversifiés.
- Les engagements sociaux des prestataires sont identifiés et valorisés dans le cadre de la démarche LEAD, sans création de dispositif spécifique au Sommet.

3.10 Adapter l'accès au lieu et au contenu pour les personnes en situation de handicap

Le Sommet est organisé dans un site pleinement accessible, permettant l'accueil de tous les publics, y compris des personnes en situation de handicap.

- Le site dispose d'équipements et d'infrastructures adaptés (accès PMR, cheminements dédiés, ascenseurs, sanitaires adaptés).

- Les équipes du site sont formées à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Les informations relatives à l'accessibilité sont communiquées en amont aux participants, afin de faciliter l'organisation de leur venue.

3.11 Promouvoir la parité professionnelle

Le Sommet s'inscrit dans la continuité de la démarche Égalité Femmes–Hommes portée par le MEAE, et contribue à la promotion de la parité et de l'égalité professionnelle dans le cadre de son organisation.

À ce titre, le Secrétariat général du Sommet (SG SEN) ambitionne l'obtention du label « Événement Égalité Femmes–Hommes » porté par l'AFNOR, déjà obtenu par le MEAE et par plusieurs sommets internationaux organisés depuis le G7 de 2019. Cette démarche vise à décliner, à l'échelle de l'événement, les engagements institutionnels du ministère en matière d'égalité professionnelle.

Une attention particulière est portée à la représentation équilibrée des femmes et des hommes :

- parmi les équipes mobilisées pour l'organisation du Sommet,
- et parmi les intervenants et participants aux temps forts de l'événement.

Dans ce cadre, le principe « Jamais sans elles » est activé pour la constitution des panels, tables rondes et temps de parole publics, afin de garantir la présence de femmes parmi les intervenants et de prévenir les situations de sous-représentation. Cette démarche constitue un levier opérationnel complémentaire au suivi des indicateurs de parité.

Des objectifs indicatifs de représentation féminine sont poursuivis, compatibles avec les contraintes sectorielles et institutionnelles propres au champ de l'énergie nucléaire, et font l'objet d'un suivi.

Par ailleurs, le SG SEN veille à garantir un cadre de travail respectueux et sécurisé pour l'ensemble des personnes impliquées dans l'organisation et le déroulement du Sommet.

- Un dispositif de prévention et de signalement relatif aux situations de discrimination, de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles est en place.
- Les équipes et les prestataires sont informés de l'existence de ce dispositif, ainsi que des référents identifiés.
- Des actions de sensibilisation et de formation sont menées à destination des collaborateurs et des encadrants du site, afin de promouvoir une culture de respect, d'égalité et de prévention des risques.

3.12 Promouvoir l'alimentation responsable de proximité

Le Sommet s'inscrit dans une démarche de promotion d'une alimentation responsable et de proximité, contribuant à un impact social positif sur le territoire d'accueil.

- Le choix d'un prestataire de restauration engagé dans une démarche certifiée ISO 20121 permet de privilégier des circuits d'approvisionnement locaux et des produits de saison.
- L'offre de restauration proposée aux participants intègre des critères de responsabilité sociale et environnementale, notamment en matière d'origine des produits, de conditions de production et de saisonnalité.
- Cette démarche contribue au soutien de l'économie locale, à la valorisation des savoir-faire de proximité et à des pratiques de restauration plus durables.

Ces engagements sont formalisés avec le prestataire et intégrés à l'organisation de l'événement, en cohérence avec les objectifs globaux du label LEAD.

4. SENSIBILISATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Contribution aux ODD 12 : Consommation et production responsables et 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Au-delà des actions mises en œuvre au titre des trois ambitions du référentiel LEAD, le Secrétariat général du Sommet (SG SEN) s'engage à structurer la démarche dans une logique de sensibilisation des parties prenantes, de pilotage et d'amélioration continue.

4.1 Sensibilisation des participants et des prestataires

Le SG SEN veille à informer et sensibiliser les participants et les prestataires aux engagements responsables du Sommet.

- Les principes et engagements du label LEAD sont présentés de manière pédagogique, notamment à travers :
 - les supports de communication du Sommet
 - des informations diffusées en amont de l'événement
 - une signalétique adaptée sur site
- Cette sensibilisation vise à favoriser l'adhésion des parties prenantes et à renforcer la cohérence des pratiques mises en œuvre pendant l'événement.
- Un rapport de fin de sommet sera rédigé pour assurer le Retour d'Expérience pour les prochains sommets.

4.2 Gouvernance de la démarche LEAD

La démarche LEAD est pilotée de manière structurée par le SG SEN.

- Un référent est identifié pour coordonner la mise en œuvre et le suivi des engagements LEAD.
- Les actions, indicateurs et preuves sont centralisés afin de garantir la traçabilité et la lisibilité du dispositif.
- La démarche LEAD est articulée avec les autres engagements portés par le MEAE, notamment en matière d'égalité professionnelle et de responsabilité sociétale.

Par cette lettre, le Secrétariat général du Sommet sur l'énergie nucléaire 2026 affirme son engagement à organiser un événement responsable, mesurable et cohérent, pleinement aligné avec les exigences du label LEAD et contribuant de manière concrète aux Objectifs de développement durable de l'ONU.

Fait à **Paris**, le 02/03/2026

Mélanie ROSSELET - Secrétaire générale du Sommet sur l'énergie nucléaire

*Pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Secrétariat général du Sommet sur l'Énergie Nucléaire*



Mélanie ROSSELET
Secrétaire Générale
Sommet sur l'énergie nucléaire
Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères
75007 PARIS